

fiche de synthèse

projet d'établissement de l'itep le colombier

20B-2017

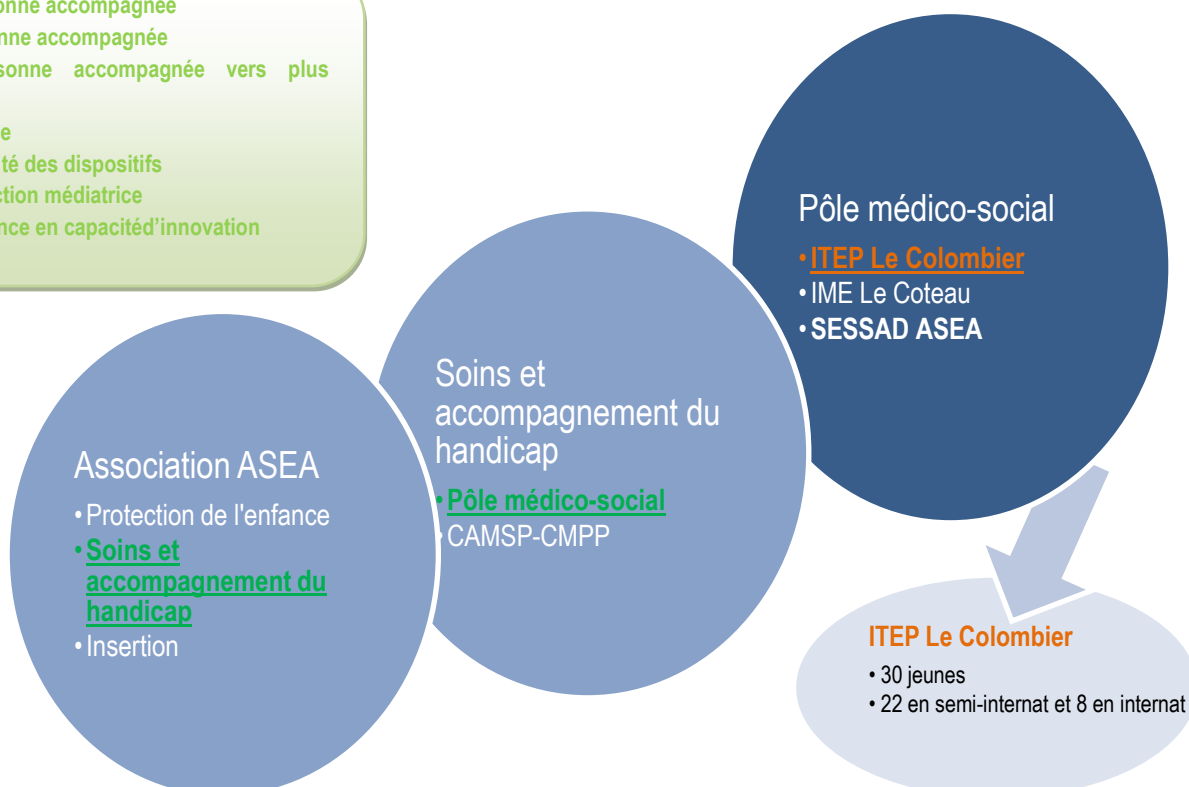
I- L'ITEP Le Colombier : agrément

L'ITEP Le Colombier accueille 30 jeunes de 13 à 20 ans, garçons et filles. L'établissement dispose de 8 places en internat et 22 places en semi-internat. Il n'accueille pour le moment que des **garçons**¹.

L'accueil se réalise en internat, en semi-internat (arrivée le matin, départ le soir), en internat et en semi-internat, à temps complet ou à temps partiel. Chaque jeune bénéficie d'un emploi du temps, qui se personnalise au fil de l'accompagnement et du Projet personnalisé d'accompagnement (PPA).

II- L'association : l'ASEA 49

- protéger la personne accompagnée
- soigner la personne accompagnée
- guider la personne accompagnée vers plus d'autonomie
- soutenir la famille
- garantir la stabilité des dispositifs
- assurer une fonction médiatrice
- être en permanence en capacité d'innovation



¹ Dans l'attente de locaux réhabilités.

III- L'ITEP Le Colombier, pour qui ?

Son public

ANJEU-tc, Association Nationale de parents et de sympathisants concernés par la problématique des JEUnes souffrant de Troubles psychologiques induisant des troubles du Comportement, avait proposé la définition suivante des caractéristiques du public accueilli :

« La prise en compte et le traitement de leurs troubles doit les amener à garder ou à retrouver une place dans la vie scolaire et sociale.

En effet ce sont des enfants intelligents même si souvent, sur le terrain scolaire, leurs difficultés entravent les apprentissages.

Ils ont une capacité souvent étonnante à analyser et à interpréter leur entourage et leur environnement, ils peuvent même parfois se montrer attentifs, pertinents et responsables.

A d'autres moments ils se singularisent en étant instables, contrôlant très difficilement leurs émotions.

Leurs troubles sont l'expression d'une souffrance intérieure insupportable. Ils peuvent cumuler : faible estime d'eux-mêmes, détresse, recherche d'identité, manque de repères dans le temps et dans l'espace ».

A l'ITEP Le Colombier,

- Quasiment 1 jeune sur 2 bénéficie d'inclusion scolaire (44%)
- Plus d'1 jeune sur 2 bénéficie d'une mesure de protection de l'enfance (58%) : à titre d'exemple en septembre 2013, 3 AED, 4 AEMO, 9 placements (3 MECS, 6 FA)
- Quasiment 1 jeune sur 5 bénéficie de suivi en pédopsychiatrie ou psychiatrie adulte (17%)
- Plus d'1 jeune sur 3 prend un traitement neuroleptique lourd.

Ses problématiques

Au quotidien, la psychopathologie des jeunes se manifeste à travers une symptomatologie variée : difficulté de concentration, agitation psychomotrice, troubles de l'humeur, inhibition, retard ou refus scolaire, difficultés relationnelles, transgression...

Les actes violents émaillant le fonctionnement de l'établissement du fait des pathologies des jeunes, une réflexion spécifique a été conduite sur trois axes présentés ci-après :

- L'analyse des conduites violentes, en référence à la *Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles* de l'ANESM ;
- L'exploration de notre capacité à « contenir » les jeunes, afin :
 - de favoriser leur sentiment de continuité d'être et
 - d'apaiser leur souffrance psychique
- La structuration d'une organisation visible, lisible, distinguant les types de population accueillie au sein de l'ITEP afin de donner le cadre adéquat à leur accompagnement :
 - Une SIPFP : Section d'initiation à la première formation professionnelle : réalisé
 - Une SEHA : Section d'éducation pour les jeunes ayant un handicap psychique prévalent : en cours de réalisation

IV- L'ITEP Le Colombier, pourquoi ?

Ses missions

En référence au projet associatif, les missions de l'ITEP sont de soigner, socialiser, accompagner, intégrer, maintenir les liens familiaux, en accueillant les jeunes en internat et en semi-internat :

- les soins, l'éducation et l'accompagnement de l'usager vers plus d'autonomie,
- l'aide et l'épanouissement de l'adolescent ou du jeune adulte, en l'amenant à prendre conscience de ses ressources et de ses difficultés,

- l'accueil, la préparation et l'accompagnement des jeunes à une inclusion scolaire et professionnelle, l'accompagnement vers une formation qualifiante professionnelle en interne ou en externe
- le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial.

Donc l'ITEP, c'est...

- C'est un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
- Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé...
- Les jeunes sont orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie, qui évalue leur handicap et les oriente vers un ITEP pour compenser ce handicap. L'ITEP est une alternative à la scolarisation traditionnelle, accueil total ou partiel, en journée et/ou en soirée, 200 jours par an.
- Ce sont les parents qui demandent l'orientation de leur enfant à l'ITEP

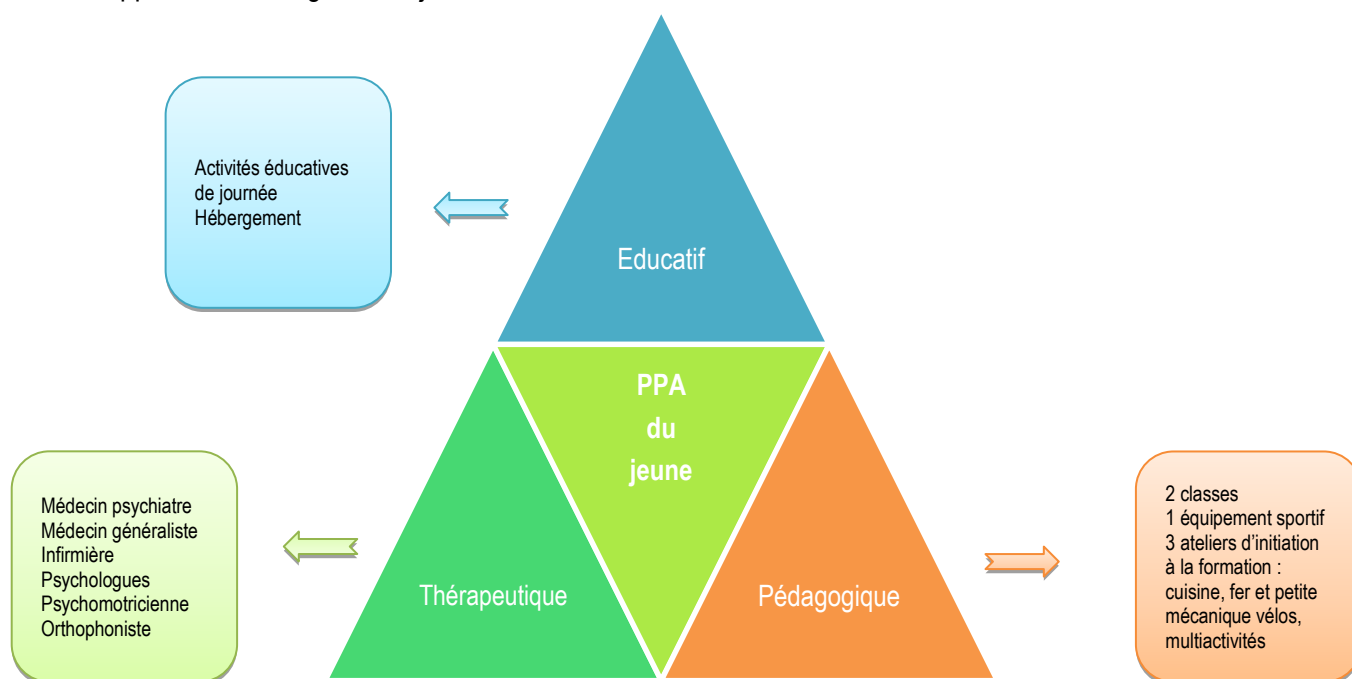
Et l'ITEP, ce n'est pas...

- Ce n'est pas un établissement social. C'est un établissement médico-social, financé par l'Agence Régionale de Santé (assurance maladie).
- Ce n'est pas un placement qui s'impose à la famille. C'est une compensation du handicap octroyée par la MDA et acceptée par les parents
- Ce n'est pas un établissement qui peut accueillir en individuel. L'accueil se fait en petit groupe (4 à 5 jeunes maximum).

V- L'ITEP Le Colombier, comment ?

Trois grands champs d'action

3 grands champs d'intervention coordonnés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement, permettent d'apporter un suivi global au jeune :



L'ITEP est structuré autour d'une **SIPFP**, Section d'Initiation à la Première Formation Professionnelle

Une équipe professionnelle

22,11 ETP permettent d'assurer l'accompagnement de 30 jeunes, soit un ratio de 0,737.

- Direction, encadrement intermédiaire : directrice, chefs de service ;
- Administration/gestion : secrétaire ;
- Socio-éducatif :
 - Educatif : AMP, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés ;
 - Enseignement : éducateur sportif, *enseignants Education nationale* ;
 - Initiation à la formation : éducateurs techniques spécialisés.
- Médical : psychiatre, médecin, infirmière. Le service fait appel au besoin à des spécialistes.
- Paramédical : psychologues, psychomotricienne, orthophoniste.
- Services généraux : agent d'entretien, ouvrier d'entretien, surveillants de nuit

Une offre de service



VI- L'ITEP Le Colombier, où ?

L'ITEP Le Colombier est situé à Saint-Barthélemy d'Anjou, commune de 9 000 habitants située dans la périphérie Est d'Angers. C'est la 5^{ème} commune membre de l'agglomération angevine.

Le site principal



Les activités de journée sont rassemblées sur le site du Colombier : activités éducatives de journée, enseignement, sport, initiation à la première formation professionnelle, soins, social et administratif.

L'hébergement

L'hébergement est entièrement externalisé dans des appartements en location dans la ville d'Angers, il est intégré au milieu ordinaire. Trois appartements dans un quartier d'Angers. L'équipe éducative est présente : de 7h à 9h, de 12h à 13h30, et de 16h30 à 23h. Le surveillant de nuit prend le relais à 22h45, jusqu'à 7h15 le lendemain.



VII- Le projet personnalisé du jeune

Un cadre légal

L'ITEP fait sienne la législation et les recommandations de bonnes pratiques qui réaffirment le droit des usagers, notamment le droit à l'information et le droit à la participation :

- Accompagnement individualisé du jeune favorisant son développement, son autonomie et son insertion
- Recherche du consentement éclairé du jeune et libre choix de ses prestations
- Confidentialité des informations et accès du jeune à toute information le concernant
- Information du jeune sur ses droits fondamentaux et les protections particulières

Un projet élaboré à partir des besoins et des attentes du jeune, en collaboration avec

▪ **Le jeune**

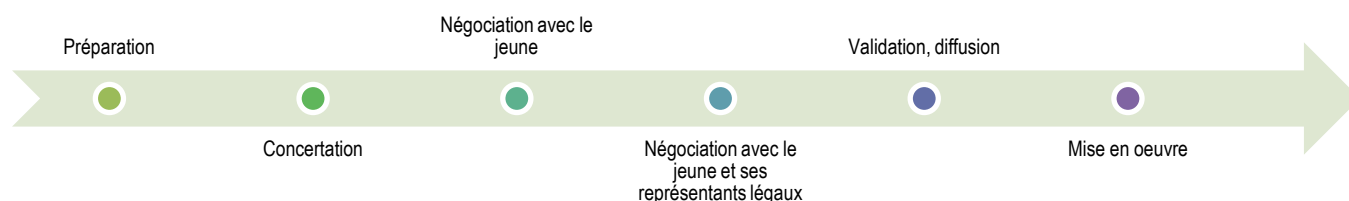
Rendre le jeune acteur de son accompagnement

- en le faisant participer : élaboration du DIPEC ou du Contrat de séjour, puis du PPA ; Conseil de la vie sociale et enquête de satisfaction
- et en l'informant : le livret d'accueil ; la charte des droits et libertés de la personne accueillie ; le recours à une personne qualifiée ; le règlement de fonctionnement du service

▪ **La famille**

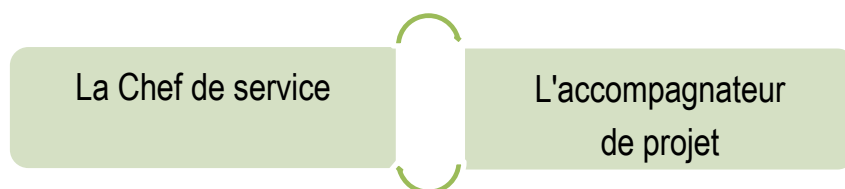
Information et participation de la famille : soutien à l'exercice de l'autorité parentale en positionnant la famille en tant qu'acteur ; rencontres régulières avec l'équipe autour du projet du jeune pour favoriser une continuité de l'accompagnement

Elaboration du projet d'accompagnement avec le jeune et sa famille



C'est le projet d'accompagnement (Contrat de séjour/DIPEC, puis PPA) qui définit l'accompagnement du jeune par l'ITEP Le Colombier. Il est réévalué régulièrement, et évolue en fonction des besoins et attentes du jeune.

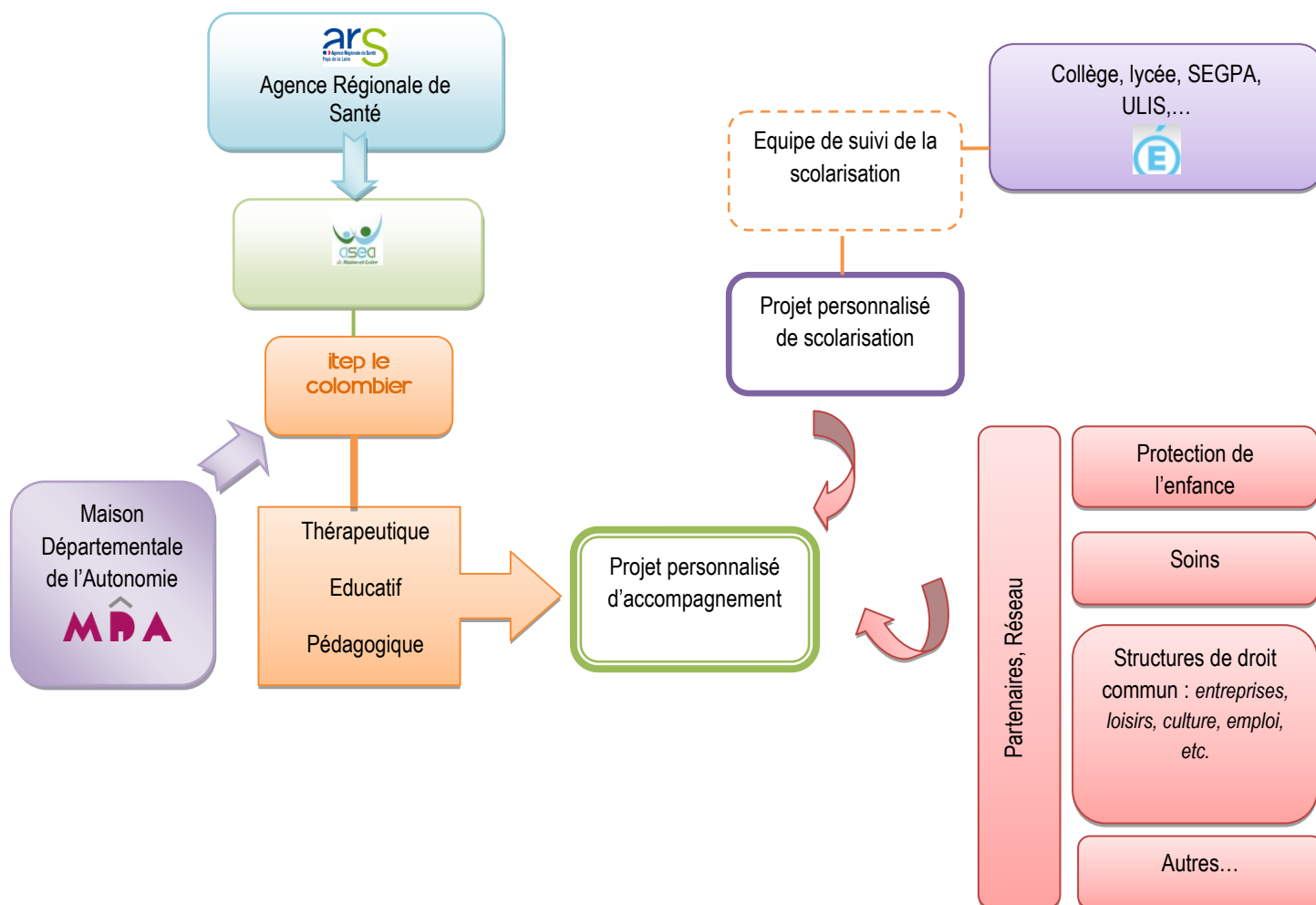
Deux interlocuteurs principaux :



Le service d'insertion est disponible sur les trois années qui suivent la sortie du jeune de l'ITEP pour l'accompagner, à sa demande, dans des démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les partenaires

L'ITEP Le Colombier s'inscrit dans un travail de partenariat avec les autres services intervenants et les institutions de droit commun, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement du jeune.



VIII- Et demain ? Les objectifs d'évolution, de progression et de développement

- Mettre en œuvre le plan d'amélioration de la qualité
- Structurer une organisation visible, lisible, distinguant les types de population accueillie : modifier l'agrément en intégrant une SIPFP et une SEHA
- Mieux nommer pour mieux accompagner
- Mieux gérer le partenariat pour mieux accompagner
- Développer une souplesse d'intervention avec le SESSAD. ■